



communauté de membres qui joueront par leur engagement et leur contribution le rôle d'ambassadeurs du patrimoine audiovisuel genevois.

Si vous avez dans vos caves ou vos greniers des films ou des images de Genève contactez-nous à [info@autrefoisgeneve.ch](mailto:info@autrefoisgeneve.ch) ou 079.476.10.63.

Si vous souhaitez nous aider à maintenir ce patrimoine, devenez membre des Amis d'Autrefois Genève.

Toutes les informations : [www.autrefoisgeneve.ch](http://www.autrefoisgeneve.ch)

### Travaux sur la Route d'Hermance

La Direction générale du génie civile a informé la commune qu'elle allait entreprendre des travaux sur la route d'Hermance entre le chemin des Murets et le village. Il s'agit en effet de procéder à la pose d'un revêtement phono absorbant sur ce dernier tronçon de route.

Prévues sur 5 semaines les interventions s'articuleront de la sorte:



**La première étape** (du 25 au 29 juin) consistera en des travaux préparatoires, la route d'Hermance ne sera pas fermée mais des ouvriers régleront le trafic à la palette en cas de besoin. **La seconde étape** (du 2 au 20 juillet) impactera la « boucle du bus », le terminus du bus « E » sera déplacé sur le parking de l'entrée du village (parcelle 1943). **L'étape 3** (du 23 au 27 juillet) verra quant à elle la pose du nouveau revêtement sur l'ensemble de la zone de travaux. Comme pour l'étape 1, la circulation alternée sera régulée par le biais de palettes.

Une information spécifique vous sera envoyée prochainement par le Département des infrastructures.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez joindre l'unité communication des transports du Département cantonal au 022/546.87.00.



## Législature 2015-2020

### Communication

### Conseil municipal

### Comptes 2017

### Aménagement de la parcelle 1943

### Rénovation de la salle communale

### Projet « Salle Polyvalente - Ecole »

### Routes communales - chantiers

### Fondation « Autrefois Genève »

### Travaux Rte d'Hermance

### Communication

La communication revêt une importance majeure, qu'elle traite d'informations à caractère politique ou qu'elle soit de nature pratique voire festive, elle se doit d'être fiable, transmise en temps voulu et selon des canaux adaptés à tous. C'est pourquoi, la Mairie utilise différents supports pour communiquer « activement » avec ses habitants. Vous souhaitez vous tenir au courant des différents débats et décisions pris par les Autorités communales, venez assister aux séances plénières du Conseil municipal. Vous pouvez également vous rendre mensuellement sur le site internet de la commune afin d'y consulter les procès-verbaux des séances (disponibles également en version papier sur simple demande auprès du secrétariat). Les décisions et avis sont également affichés dans le panneau officiel dans les 6 à 8 jours suivant leur adoption. La plateforme web de la commune vous renseigne également, en sus des actualités politiques, sur tous les sujets divers et variés en relation avec la vie quotidienne à Hermance. Mis en ligne en 2011, le site internet va prochainement faire peau neuve. Plus épuré mais également plus pratique, la nouvelle plateforme web sera plus fluide et responsive. Par ailleurs, de nouveaux outils d'interaction avec le citoyen seront disponibles. Selon le planning établi, la mise en ligne est attendue pour cette fin d'année.

En parallèle, la Mairie poursuivra ses efforts de communication par le biais de « Tout-ménage » et du « Bulletin d'Info ».

Afin de garantir à toutes et tous, une information de qualité et sérieuse, le secrétariat se tient toujours à votre disposition pour répondre à l'ensemble de vos questions que cela soit par le biais d'un appel, de l'envoi d'un courrier papier ou électronique ou encore à l'occasion d'une visite. Nous ne pouvons que vous encourager à consulter régulièrement ces différents canaux de communications, seuls garants d'informations crédibles et sérieuses.

### Conseil municipal

Conformément aux dispositions légales, le Conseil municipal a renouvelé son Bureau pour la période administrative du 1er juin 2018 au 31 mai 2019. Ont été élus à l'unanimité, Monsieur Yvan NEJAR, Président, Monsieur Philippe TAGLIABUE, Vice-président ainsi que Madame Chrystel PION, Secrétaire.

A noter également que Monsieur Serge PICCHIONNE a démissionné de sa charge de Conseiller municipal en date du 19 avril. Une procédure de remplacement a donc été lancée par le Service des votations et élections du canton de Genève et devrait aboutir prochainement.

### Comptes 2017

En date du 15 mai dernier, le Conseil municipal a approuvé les comptes de fonctionnement et d'investissement 2017 à l'unanimité, soit 11 voix pour. L'exercice comptable s'est soldé par un boni de CHF 1'360.50, soit des charges à hauteur de CHF 4'206'094.- pour des revenus de CHF 4'207'455.-.

### Horaires d'été de la Mairie

(du 2 juillet au 24 août 2018)

La mairie répondra à vos appels:



- \* Les lundis de 14h00 à 17h00
- \* Les mardis de 14h00 à 18h00
- \* Les mercredis de 14h00 à 17h00
- \* Les jeudis de 14h00 à 17h00

Vous recevra:



- \* Les mardis de 14h00 à 18h00
- \* Les mercredis de 14h00 à 17h00
- \* Les jeudis de 14h00 à 17h00



**Retrouvez toutes les informations et les dates des manifestations estivales sur notre site [www.hermance.ch](http://www.hermance.ch)**

**Mairie d'Hermance**  
Rue de l'Eglise 1  
Case postale 2  
1248 Hermance

☎ 022.751.13.90  
☎ 022.751.20.90  
✉ [mairie@hermance.ch](mailto:mairie@hermance.ch)



Le compte de charges pour l'exercice 2017 (CHF 4'206'094.-) est 10% supérieur au résultat constaté en 2016 (CHF 3'822'155.08). Toutefois, cette hausse est consécutive à la réalisation exceptionnelle de nombreux amortissements complémentaires pour un montant de CHF 1'108'770.- En effet, au vu des futurs investissements conséquents, notamment la rénovation de la salle communale, il était impératif d'amortir plus rapidement certains biens afin de libérer des possibilités d'amortissements à venir. En soustrayant le montant des amortissements complémentaires, les charges 2017 s'élèvent à CHF 3'097'324.-, soit 19% inférieures à celles de 2016. Depuis l'année 2013, aucun exercice n'avait été conclu avec un solde de charges à ce niveau. Ce résultat reflète la rigueur avec laquelle les autorités communales s'appliquent à tenir les comptes de la commune, puisque pour la quatrième année consécutive le nombre de lignes en dépassement est en baisse et que les crédits budgétaires complémentaires à voter ne dépassent pas les 2%.

Ce mode de gestion s'avère être une vraie nécessité au regard de la conjoncture mais aussi en raison de la répartition des tâches entre le Canton et les Communes, de nouvelles charges financières allant prochainement incomber aux municipalités genevoises. De plus, il conviendra de rester attentif à la tendance des recettes fiscales issues des personnes physiques, principales sources de revenus de la commune et qui ont subi des fluctuations importantes ces dernières années.

### Aménagement de la Parcelle 1943

Les Autorités communales poursuivent assidument le montage de cet important projet pour la commune. Au vu des enjeux, tant financiers que patrimoniaux, elles se sont entourées d'experts afin de lancer, si possible, d'ici l'automne un concours d'architecture pour la réalisation de près de 30 logements « intergénérationnels » ainsi que d'un parking souterrain. Les enjeux de ce projet sont multiples, il s'agit dans un premier temps de proposer des solutions de logement adaptées aux aînés de la commune. En effet, dans bien des cas, la configuration (par exemple escaliers) des maisons du bourg devient un problème pour leurs résidents qui doivent se résoudre à quitter le village afin de trouver des logements adaptés à leur motricité. En sus, des logements destinés aux jeunes d'Hermance seront également créés pour que ceux-ci puis-

sent soit revenir sur la commune, soit s'y établir au départ du foyer familial. Finalement, la construction d'un parking public en souterrain, proposant entre 100 et 150 places publiques a été pensé pour tenter de soulager les rues du villages lors des fortes affluences estivales.

La Mairie a choisi de communiquer activement sur le sujet et ne manquera pas de vous informer des prochaines étapes à venir.

### Rénovation de la salle communale

La première étape de la rénovation de la salle communale s'est achevée le 17 avril dernier au moment du dépôt de la demande d'autorisation de construire auprès des instances cantonales. Afin de couvrir les frais à venir, le Conseil municipal a voté à la majorité (par 11 oui et 1 non) un crédit d'investissement de CHF 6'000'000.- nécessaire aux travaux qui devraient débuter, sauf imprévus, dans le courant de cet automne. En regard de l'importance des interventions prévues, la salle ne pourra être occupée durant près de 18 mois et sera intégralement vidée. En conséquence, les enfants de l'école devront se rendre sur la commune voisine d'Anières pour suivre les cours de gymnastique et des solutions ont dû être trouvées pour reloger le restaurant scolaire (voir point suivant). Les différentes manifestations se tenant traditionnellement dans la salle communale seront maintenues mais sous des formes différentes, la Mairie ayant à cœur d'organiser notamment le Noël des aînés ainsi que communal, l'apéritif citoyen, etc. Quant au local de vote, il sera transféré dans le hall de l'école pendant la durée du chantier.

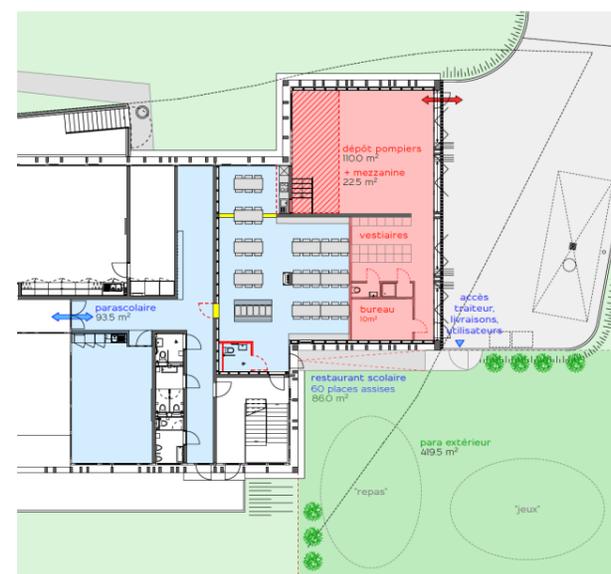
### Projet « Salle polyvalente - Ecole »

A l'occasion des travaux de rénovation de la salle communale, le service technique a présenté aux autorités communales un projet de transformation de l'arrière de la nouvelle école afin d'y créer un nouvel espace polyvalent permettant d'accueillir les élèves à l'occasion des cuisines scolaires. En effet, l'actuel réfectoire étant situé dans la salle communale, il fallait trouver une solution afin que les 60 enfants qui fréquentent ce service puissent continuer à être reçus dans les meilleures conditions.

Pour ce faire, il a été décidé de modifier les actuels locaux de pompiers et du service technique. Dans le premier cas, les sapeurs volontaires verront leur espace



ramené à un seul niveau. Quant au Service technique, grâce à la collaboration intercommunale, il n'a plus besoin de l'espace actuel. La conjonction de ces locaux, ainsi que des réaménagements mineurs vont permettre de créer un espace polyvalent de près de 86m<sup>2</sup>. Par ailleurs, un accès direct aux salles actuelles du parascolaire sera créé, les enfants n'auront donc plus besoin de sortir de l'enceinte scolaire pour manger. Finalement, les abords du nouveau réfectoire permettront aux enfants de jouer en toute sécurité et un espace « terrasse » pourra être aménagé ultérieurement afin que les enfants puissent y prendre leur repas durant la belle saison.



### Routes communales - Circulation chantier

Quatre projets de construction, dont un ayant déjà débuté, sont situés le long de la route de Chevrens, sur le haut du village (en rouge sur le plan).

La réalisation de ces nouvelles constructions va engendrer de multiples passages de camions, notamment lors des phases de terrassement. Les Autorités communales s'inquiètent de la future cohabitation entre ces poids lourds et les usagers (piétons, vélos, voitures et motos) de la route de Chevrens, du chemin des Clos, de la Chapelle. En conséquence, elles ont interpellé la Direction générale des transports afin que des solutions soient trouvées, pour dans un premier temps, garantir la sécurité des usagers mais aussi préserver le nouveau revêtement routier qui vient d'être posé.

En fonction des différentes phases de chantier, des informations spécifiques seront envoyées aux riverains.



### La Fondation « Autrefois Genève »

« Autrefois Genève » est une émission de Léman Bleu bien connue des Genevois. Elle est diffusée chaque semaine depuis avril 2005.

Au fil des ans et des dons, la question de la protection de ce patrimoine audiovisuel unique et précieux se pose. Ce capital audiovisuel appartient à ceux et à celles qui nous l'ont confié pour servir de témoignage du passé aux générations futures. C'est la raison principale qui nous a amené à envisager la création de la Fondation « Autrefois Genève ».



La Fondation « Autrefois Genève » est une fondation d'utilité publique qui contribue à l'acquisition, la conservation, la numérisation, le séquençage et la valorisation du patrimoine audiovisuel et documentaire appartenant à l'histoire de Genève et ses environs. Son rôle est de poursuivre sa mission de collecte d'images et de mise à disposition des données auprès d'un large public.

La Fondation s'adresse à un public sensible au patrimoine genevois qui souhaite le découvrir, le raconter et le faire partager. Elle représente, par exemple, un outil de communication pour les communes qui désirent s'approprier et faire vivre le patrimoine local. Elle a pour objectif, à court terme, de développer une